



Le juge a ordonné la libération de deux mineurs envoyés à Kondengui à la suite a une forte polémique sur la toile depuis leur interpellation.

L'histoire de ces deux mineurs âgés de 14 et 15 ans, envoyés en prison pour vol, a vivement secoué la toile.

Leur avocat, David Emboutou, a annoncé leur acquittement aujourd'hui, le 26 avril 2019, et déclaré que les procédures administratives en vue de leur libération étaient en cours de finalisation.

« Les enfants ont été acquittés. Le juge vient de demander leur libération. Nous attendons les documents officiels ici à Ekounou ... Merci ! », écrit-il sur sa page Facebook.

Les deux mineurs, Ayeme William, âgée de 14 ans, de CM2, et Simo Wilfried, un élève de Form Four âgé de 15 ans, ont été envoyés à la prison de Kondengui à Yaoundé pour avoir prétendument volé 200 000 FCFA à l'homme pour lequel ils travaillaient, pendant plusieurs mois sans rémunération.

Leur supposé patron, un certain Momo Martin que les témoins accusent d'avoir employé des mineurs, les a accusés de lui avoir volé ledit montant et les a conduits devant le tribunal de Yaoundé, où ils ont été reconnus coupables et envoyés à la prison de Kondengui.

